



EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

Financer les travaux et optimiser les coûts de la rénovation



Christian MOUROUGANE
DGA politiques d'intervention
Anah

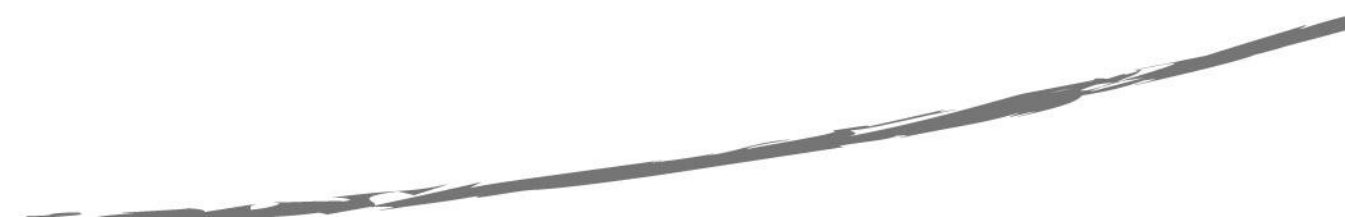


EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- **Le dispositif Habiter Mieux**
 - Lutter contre la précarité énergétique
 - Améliorer la performance énergétique
 - Améliorer la vocation sociale du dispositif





EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- Le dispositif Habiter Mieux pour les copropriétés
 - Financement des syndicats de copropriétaires
 - Copropriétés en difficulté
 - Nécessité d'un diagnostic global multicritères (aspects techniques, sociaux, économiques et juridiques)
 - Projet de redressement durable
 - 35% au moins de gain énergétique

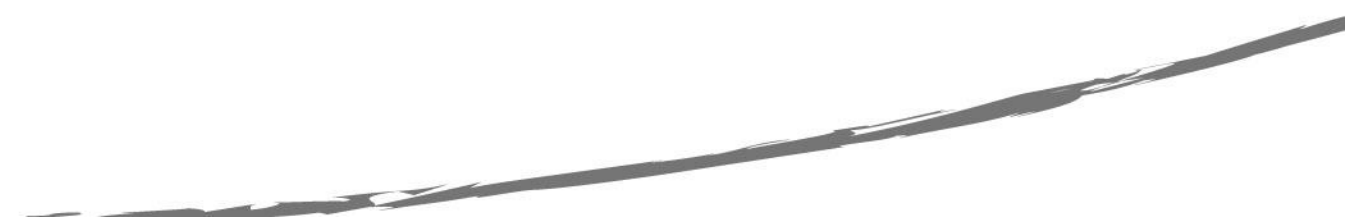


EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- **Un financement croisé Anah/FART**
 - **Subvention de l'anah de trois types possibles**
 - Aide au syndicat: plus simple mais pas toujours ciblée socialement
 - Aides individuelles: nécessite un diagnostic social
 - Aides mixtes: permet une justice sociale mais parfois complexe à monter



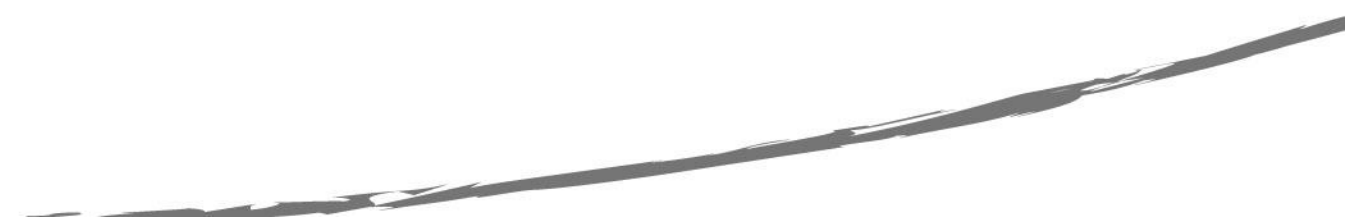


EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- **Un financement croisé Anah/FART**
 - **Les aides**
 - Anah: entre 35 et 50% du montant des travaux HT plafonnée ou non en fonction du programme
 - Aides FART individuelles: 3000€ pour un PO ou 2000€ pour un PB
 - Aides au syndicat: 1500€ par lot d'habitation principale



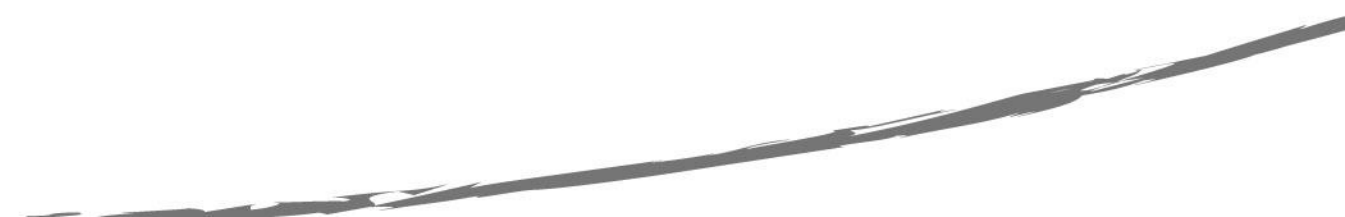


EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- **Propriétaires bailleurs**
 - Subvention de l'anah de trois types possibles
 - Lutte contre l'habitat indigne
 - Lutte contre l'habitat très dégradé
 - Aide à l'amélioration de la performance énergétique du logement
 - Conventionnement du logement
 - Gain énergétique 35%





EcoRénov'

4^{es} Assises nationales de
l'éco-rénovation dans l'habitat

— 21 mars 2014 - Espace du centenaire - PARIS —

- **Propriétaires bailleurs**

- **Un financement croisé Anah/FART**

- Lutte contre l'habitat indigne: 35% (750€ HT/m² dans la limite de 60k€ par logement)
- Lutte contre l'habitat très dégradé: 25%
- Aide à l'amélioration de la performance énergétique du logement: 25%
- Conventionnement du logement: prime de réduction de loyer en zone tendue
- Prime de réservation